Communiqué de presse

KLUG Koalition Luftverkehr Umwelt + Gesundheit
COTAS Coalizione Traffico aereo, Ambiente e Salute
CESAR Coalition environnement et santé pour un transport aérien responsable

Accord lors de l'assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

Un premier pas, mais de loin pas suffisant pour réduire les émissions nocives du transport aérien

Berne, le 7 octobre 2016

La Coalition environnement et santé pour un transport aérien responsable (CESAR) salue la volonté de la communauté internationale de réduire les émissions de CO2 émises par le trafic aérien. Toutefois, l'accord signé à Montréal est loin d'être suffisant pour atteindre les objectifs de protection du climat fixés lors de la COP21 à Paris. Exempté de taxe sur le kérosène, le transport aérien maintient son statut privilégié et pourra continuer de se développer aux dépens de l'environnement et de la santé de la population. La CESAR exige que la Confédération prenne rapidement d'autres mesures afin de diminuer les émissions nocives du transport aérien, qui sont à charge des collectivités.

L'accord signé lors de l'assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est un premier pas important dans la lutte contre les émissions nocives du transport aérien. Pour la première fois, une mesure qui vise à limiter la hausse des émissions de CO2 à partir de 2020 sera appliquée au niveau mondial. La CESAR déplore toutefois la faiblesse de cette mesure qui aura un impact minime sur les émissions. Au lieu de fixer des objectifs contraignants au secteur aérien afin qu'il réduise ses émissions, l'accord s'appuie uniquement sur un système de compensation carbone dont les qualités environnementales et sociales n'ont pas encore été définies. De plus, la participation des pays ne sera obligatoire qu'à partir de 2027. Autrement dit, le trafic aérien pourra continuer à reporter ses effets négatifs sur les populations et les collectivités, pendant que les autres secteurs devront réduire leurs émissions pour atteindre les objectifs de Paris.

La Suisse a un rôle important à jouer. Alors que la contribution du trafic aérien au réchauffement climatique est de 5% au niveau mondial, elle est de 16% au niveau de la Suisse. Les Helvètes voyagent deux fois plus que leurs voisins et les prévisions sont à la hausse. Ni les progrès technologiques, ni les carburants alternatifs ne suffiront à compenser les effets négatifs de l'augmentation du trafic aérien. Si elle veut atteindre les objectifs fixés à Paris, la Confédération doit absolument inverser cette tendance. Il est grand temps qu'elle prenne des mesures pour refléter les vrais coûts de l'aviation, en introduisant notamment une taxe sur les billets. Les modes de transport alternatifs doivent également être rendus comparativement plus attractifs, en particulier l'offre ferroviaire.

Pour toute information supplémentaire :

Lisa Mazzone, co-présidente, CESAR Coalition environnement et santé pour un transport aérien responsable, 077 404 16 08

Priska Seiler Graf, co-présidente, CESAR Coalition environnement et santé pour un transport aérien responsable, 076 571 06 48